

PRIX À LA CONSOMMATION

3,7% d'inflation

Tirés à la hausse sur un an par les trois grands groupes de dépenses : "alimentation" +4,6%, "produits manufacturés" +3,4% et "services" +3,1%, les prix à la consommation des ménages sont en augmentation en 2008 avec +3,7% soit la hausse la plus importante de ces dix dernières années.

L'indice des prix à la consommation du mois de décembre 2008 s'établissait à 132,1 contre 127,5 en décembre 2007, affichant ainsi une augmentation de 3,7% sur un an. L'inflation est généralisée aux trois grands postes : +4,6% pour l'alimentation, +3,4% pour les produits manufacturés et +3,1% pour les services. Compte tenu de leur pondération dans l'indice, c'est-à-dire de leur poids respectif dans la consommation des ménages, les trois grands postes contribuent à l'inflation à hauteur de 1,3 point pour les produits alimentaires et de 1,2 point pour les produits manufacturés ainsi que pour les services.

Variation des prix à la consommation
(en glissement sur douze mois)

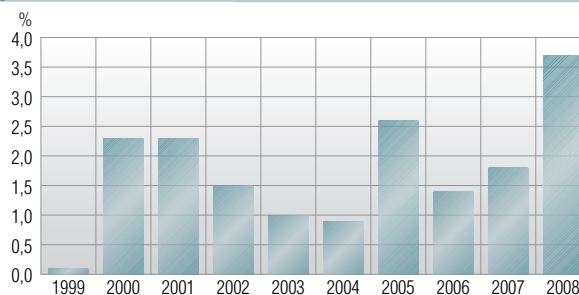


Source : ISEE

La forte progression des prix du poste **alimentation** au cours de l'année 2008 (+4,6%) est comparable à celle enregistrée l'année précédente (+4,5%), alors qu'elle était restée inférieure à 3% depuis 1998. Elle dépasse à nouveau le niveau exceptionnel enregistré en 1996 (+4,0%). La progression de l'année 2008 est toutefois irrégulière, avec une variation en glissement annuel comprise entre 2,9% (octobre 2008) et 4,9% (mars 2008).

Le renchérissement des prix de l'alimentation est lié à l'augmentation des cours mondiaux des matières premières agricoles sur le 1^{er} semestre 2008, notamment

Évolution de l'inflation sur dix ans
(en glissement annuel)



Source : ISEE

des céréales et des oléagineux. Les cours mondiaux du maïs ont ainsi atteint 698,9 US cents/boisseau en juin 2008 contre 488,6 cents en janvier, soit une augmentation de 43,0%, et ceux du riz long blanc Thaï ont progressé de 162,5% entre janvier et mai 2008.

La Nouvelle-Calédonie, qui importe l'essentiel de ses matières premières, a été directement touchée par cette hausse des cours. Ainsi, le prix du "riz" a progressé de 40,1% depuis le début de l'année (passant de 154 F.CFP le kg en janvier 2008 à 224 F.CFP en décembre), les "pâtes alimentaires" de 11,9% et les "huiles alimentaires" de 23,5%.

Certains produits, comme les "fruits frais" (+13,2%), moins soumis aux fluctuations des cours

mondiaux, voient pourtant leurs prix augmenter en 2008. Ainsi, entre décembre 2007 et décembre 2008, le prix moyen de vente au détail par exemple des bananes a augmenté de 25%.

Directement soumis à la loi de l'offre et de la demande, les prix des fruits ont en 2008 particulièrement subi les effets des très mauvaises conditions climatiques du 1^{er} semestre, qui ont largement pénalisé la production locale et obligé un recours exceptionnel aux importations.

Avec 9,7% de hausse sur un an, les "pains et céréales" participent également fortement à l'inflation des produits alimentaires, à l'image des "laits, fromages et œufs" (+5,8%).

Indice des prix à la consommation des ménages

	Pondération	Indice base 100 déc. 92 Déc. 07	132,1 Déc. 08	Variation sur un an %
Indice général	10 000	127,5	132,1	3,7
Indice hors tabac	9 750	126,0	130,4	3,5
Détail en 3 postes :				
Alimentation	2 691	136,5	142,8	4,6
Produits manufacturés (yc tabac)	3 747	117,0	121,0	3,4
Services	3 561	131,6	135,8	3,1
Détail en 8 postes :				
Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 000	140,0	146,7	4,7
Articles d'habillement et chaussures	470	84,3	78,9	-6,5
Logement, eau, éclairage	1 600	132,1	135,1	2,3
Meubles, art. ménagers, entretien maison	580	113,0	115,9	2,6
Services médicaux et dépenses de santé	570	146,2	151,6	3,7
Transports et communications	2 400	122,6	129,4	5,5
Loisirs, spectacles, enseignement, culture	590	105,6	106,2	0,6
Autres biens et services	790	124,2	128,1	3,1

Source : ISEE

Si quasiment l'ensemble des familles de produits enregistre une augmentation annuelle, seul l'indice des prix des "légumes" présente une stabilité en glissement sur douze mois et certains produits s'affichent même en légère baisse : les "poissons frais et congelés" (-1,5%), les "saucissons" (-1,0%) ou les "vins supérieurs" (-3,1%). Le renchérissement observé dans le secteur alimentaire a conduit les institutions calédoniennes à mettre en place des mesures de lutte contre la vie chère, notamment par le biais d'"éco-produits", dont le prix reste fixe (le kilo de riz long à 100 F.CFP depuis juin 2008, le pain de 500 gr à 130 F.CFP depuis septembre 2007). Depuis le 15 novembre ces efforts se sont intensifiés avec la création d'un "éco-caddie" composé de 21 produits de base (lait, pâtes, soupe, yaourts, etc.).

Même si elle est inférieure à la progression observée par le poste de l'alimentation, la hausse des prix affichée par les **produits manufacturés** sur les douze derniers mois est un des moteurs de l'inflation constatée en 2008. Elle s'élève à 3,4%, après seulement +0,4% fin décembre 2007 et +1,7% fin décembre 2006.

L'augmentation observée en 2008 est en partie liée au renchérissement des tarifs pétroliers au cours du 1^{er} semestre : les carburants ont enregistré une hausse de 14,4% depuis le début de l'année. Le litre de gazole est ainsi passé de 109,3 F.CFP en janvier 2008 à 125,6 F.CFP en décembre, après un pic enregistré en octobre à 145,9 F.CFP. On note toutefois qu'au niveau mondial, si le prix du baril de pétrole brut en dollar a augmenté de 44,0% au cours des deux premiers trimestres, les prix se sont repliés depuis le 3^{ème} trimestre 2008, du fait d'un excédent de l'offre par rapport à la demande, directement lié à la

dégradation de la conjoncture économique. Cette baisse des cours a profité aux consommateurs calédoniens à partir du mois de novembre.

D'autres produits manufacturés participent fortement à l'inflation de ce secteur depuis le début de l'année : +8,8% pour les "articles de ménage non durables" (notamment +21,5% pour les "petits articles pour l'entretien"), +9,4% pour le "gaz", +7,2% pour les "tabacs", ou +3,4% pour "l'électricité" depuis le 1^{er} décembre.

Les prix du gaz ont été revalorisés par le gouvernement au 1^{er} février et au 1^{er} juillet 2008 conformément à la réglementation en vigueur, afin de tenir compte de l'augmentation du prix à l'importation, passant de 2 540 F.CFP la bouteille de 13 kilos à 2 620 F.CFP puis 2 780 F.CFP, et pour la bouteille de 39 kilos de 7 925 F.CFP à 8 174 F.CFP puis 8 674 F.CFP.

L'augmentation des prix du tabac est liée à une volonté du gouvernement de lutter contre le tabagisme. Deux arrêtés ont été pris en ce sens.

Concernant les prix des **services**, ils enregistrent une hausse de 3,1% sur les douze derniers mois, soit un taux au-dessus de la barre des 3% pour la seconde fois depuis ces dix dernières années. En effet, même si l'augmentation des prix des services était continue, elle restait relativement modérée, et comprise entre +0,7% (en 1998 et 1999) et +2,2% (en 2002). Après le pic enregistré en 2005 (+3,1%), la hausse des prix des services avait fléchi et affichait +1,8% en 2006 et +1,2% en 2007. La forte progression enregistrée en 2008 est principalement imputable à l'augmentation des tarifs des postes "dépendances d'utilisation des véhicules" (+9,5%), "services de transport" (+9,1%), "soins et effets personnels" (+5,9%) et "soins des hôpitaux et assimilés" (+5,2%). Ainsi, en partie corrélé à la hausse des prix du carburant, le tarif mensuel moyen du ramassage scolaire a été réévalué à la hausse de 18,8% entre décembre 2007 et décembre 2008. Depuis le début de l'année, les prix des consultations de généralistes ont augmenté de 4,5%, et, du fait de la hausse du taux directeur d'évolution des dépenses hospitalières, le coût de l'hospitalisation en médecine générale a crû de 5,8%.

Par ailleurs, les loyers des locaux à usage d'habitation, gelés en 2007, sont revalorisés depuis le 1^{er} janvier 2008 en fonction de l'Indice de Révision des Loyers ; la majoration annuelle applicable ne pouvait excéder, pour l'année 2008, 50% de la hausse de l'IRL enregistrée sur les douze derniers mois précédant la date anniversaire du bail. Fin décembre 2008, le poste "loyers de résidences principales" présente ainsi une hausse de 1,2% sur les douze derniers mois, contre +0,6% fin décembre 2007.

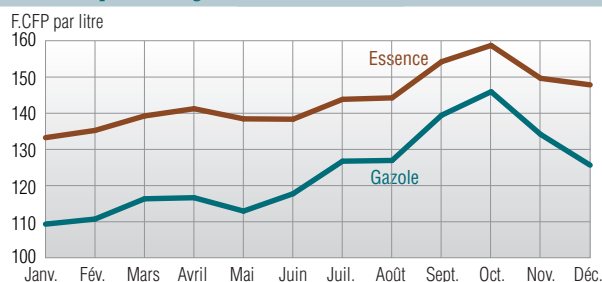
A noter toutefois dans ce contexte inflationniste, le repli des prix des "services de télécommunications" (-2,2%) et des "parkings et location de véhicules privés" (-16,3%).

Conséquence de la hausse continue des prix dans le courant de l'année 2008, sont intervenues des revalorisations successives du salaire minimum garanti (SMG) et du salaire minimum agricole garanti (SMAG) aux 1^{er} mars, 1^{er} avril, 1^{er} mai et 1^{er} novembre. Sur l'année 2008, le tarif mensuel pour 169 heures a progressé de 2,9%, passant ainsi de 120 864 F.CFP en janvier à 124 406 F.CFP en décembre pour le SMG et de 102 733 F.CFP à 105 745 F.CFP pour le SMAG.

Cette inflation de 3,7% en glissement sur douze mois s'inscrit dans une tendance mondiale qui, jusqu'en milieu d'année, était restée marquée par l'envolée des prix des matières premières minérales et agricoles. C'est ainsi que fin septembre, la Métropole affichait une inflation de 3,0%, les pays de la zone euro 3,2%, et dans un environnement plus proche, l'Australie 5,0%, la Nouvelle-Zélande 5,1% et la Polynésie française 4,5%.

La baisse des cours mondiaux des matières premières minérales et agricoles (dont -69,8% pour le baril de pétrole brut, -43,3% pour le riz long blanc Thaï, -54,0% pour l'huile de tournesol et -36,9% pour le blé), conjuguée à un contexte économique mondial difficile dû à la crise financière sont venus inverser cette tendance avec un ralentissement de l'inflation observé dans la plupart des pays de l'OCDE. La Métropole termine ainsi l'année à 1,0% et la zone euro à 1,6%. Pour la zone Pacifique, Wallis et Futuna affiche un taux annuel d'inflation de 2,7%, la Nouvelle-Zélande +3,4% et l'Australie +3,7%.

Évolution du prix des hydrocarbures en 2008



Source : ISEE